



COMMUNE
DE
CENAC ET SAINT JULIEN
DORDOGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 03/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 14
présents : 13
votants : 14

L'an deux mille vingt cinq
Le 24 février

Le Conseil Municipal de la Commune de CENAC ET SAINT JULIEN dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la Présidence de Mme Joëlle DEBET-DUVERNEIX, Maire.

Date de la convocation du conseil : 20 février 2025

Secrétaire de séance : Philippe BOISSON

PRESENTS : M Mes Joëlle DEBET DUVERNEIX, Eric CHERON, Martine CONSTANT, Philippe BOISSON, Jean-Luc BRUGUES, Frédéric VARGUES, Claudia STAUBMANN, Anaïs SARDAN, Maxime DE FREITAS, Françoise JOUVE, Daniel MAURIE, Sylvie JUIF, Serge AZAM.

EXCUSES : Stéphane ALVES DE MATOS a donné procuration à Joëlle DEBET DUVERNEIX.

OBJET : Compte Financier Unique 2024
Budget Annexe du Camping

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable public ;

Mme la Maire ayant quittée la salle, le Conseil Municipal est sous la présidence de M. Serge AZAM pour le vote du Compte Financier unique 2024 du Budget annexe du Camping dressé par Mme la Maire. Les résultats de l'exercice budgétaire de l'exercice 2024 sont arrêtés comme suit :

Section de fonctionnement :

Dépenses de l'exercice	89 547,51 €
Recettes de l'exercice	73 475,01 €
Résultat de l'année (déficit)	- 16 072,50 €
Report antérieur	25 818,06 €
Excédent global de clôture	9 745,56 €

Section d'investissement :

Dépenses de l'exercice	0 €
Recettes de l'exercice	0 €
Résultat de l'année	0 €
Report antérieur	858,32 €
Excédent global de clôture	858,32 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- arrête les résultats définitifs résumés ci-dessus.

A CENAC ET SAINT JULIEN, Le 25 février 2025

Pour extrait certifié conforme



Mme La Maire, Joëlle DEBET-DUVERNEIX